

CONFIDENTIEL DEFENSE

MINISTERE DE LA DEFENSE

Paris, le 3 février 1992

ETAT - MAJOR DES ARMEES

Rédacteur : Cdt B

Poste :

Déclassifié par décision
du ministre de la Défense

N° 000574 du 09 FEV 2021

CENTRE D'EXPLOITATION
DU RENSEIGNEMENT MILITAIRE

14, rue Saint-Dominique

00450 ARMEES

Tél: _____

N°8512/DEF/EMA/CERM/2/CI

F I C H E

OBJET : Situation à la frontière rwando-ougandaise le 3 février 1992 à 12h00
REFERENCE : Fiche n°8382/DEF/EMA/CERM/2/CD du 24 janvier 1992
PIECES JOINTES : deux cartes

I. FAITS

1. Poche de Butaro (voir carte A)

Le front patriotique rwandais (FPR) lors de son attaque dans la nuit du 22 au 23 janvier avait conquis une portion de territoire rwandais dans le secteur de Butaro.

Après l'échec des contre-attaques des 24 et 25 janvier, les forces armées rwandaises (FAR) ont regroupé près de 2.200 hommes en 3 bataillons et 6 compagnies pour repousser les 900 rebelles du FPR.

A partir du 29 janvier, les FAR ont entrepris de reconquérir le terrain. La progression a été relativement lente car elle s'est faite en terrain montagneux et difficile. Les pertes sont peu importantes car les rebelles ne se sont pas accrochés au terrain et se sont repliés en Ouganda.

Le 31 janvier au soir les FAR ont atteint la ligne Rutovu, Kindoyi et Musama.

Le bilan depuis l'attaque du 23 janvier dans la "poche de Butaro" s'élève à 27 morts et 186 blessés dont 50 graves du côté FAR et à 120 morts du côté FPR.

2. Frontière rwando-ougandaise (cf carte B)

Une vingtaine de harcèlements par tirs de mortiers de 60 mm, de 82 mm et de 120 mm ont fait depuis le 23 janvier peu de dégâts mais ont coûté la vie à 7 Rwandais dont 3 militaires et ont blessé une quinzaine de personnes.

.../...

631

A

CONFIDENTIEL DEFENSE

Declassifié par décision
du ministre de la Défense - 2 -

N° 000574 du 09 FEV 2021

II. COMMENTAIRES

21- Face à des combattants du Front patriotique rwandais déterminés, les unités des forces armées rwandaises manquent de combativité et leur valeur opérationnelle est faible. En effet, les unités des FAR sont sous-encadrées par des officiers et des s/officiers recrutés à la hâte, mal formés, peu motivés. Aussi, le moral des unités s'en ressent et on observe que parmi les blessés, 15 % environ se sont infligés une auto-mutilation volontaire pour se soustraire au combat.

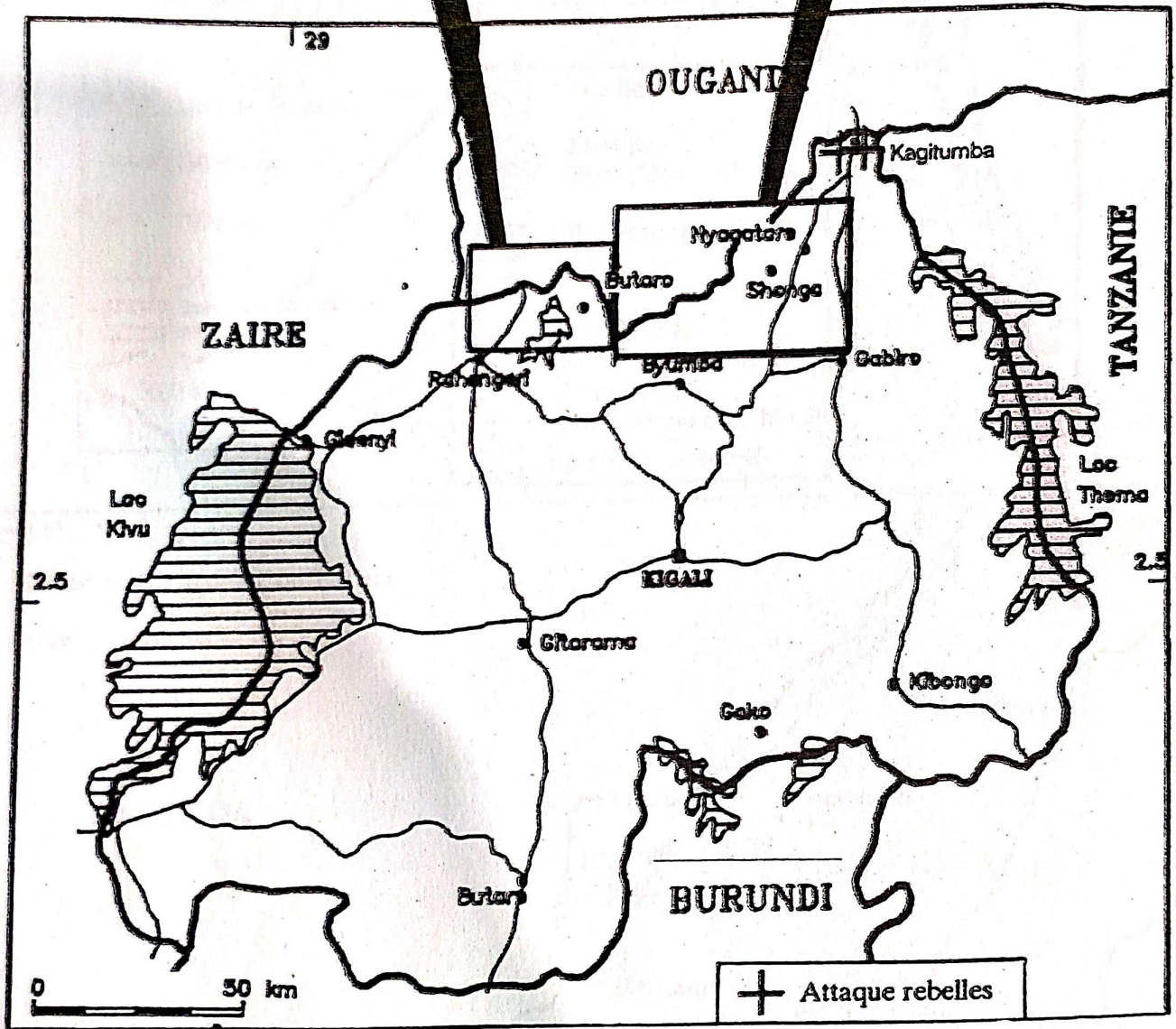
22- Le FPR quant à lui démontre que, même s'il peut remporter des victoires tactiques, il ne dispose pas des moyens nécessaires pour se maintenir durablement sur une portion significative du territoire rwandais hors de portée de ses appuis feux situés en Ouganda.

23- En dépit de certaines informations, la présence de militaires ougandais parmi les partisans du FPR n'a pu être formellement établie.

630

- Carte A
Declassifié par décision
du ministre de la Défense
N° 000574 du 09 FEV 2021
Carte B

RWANDA

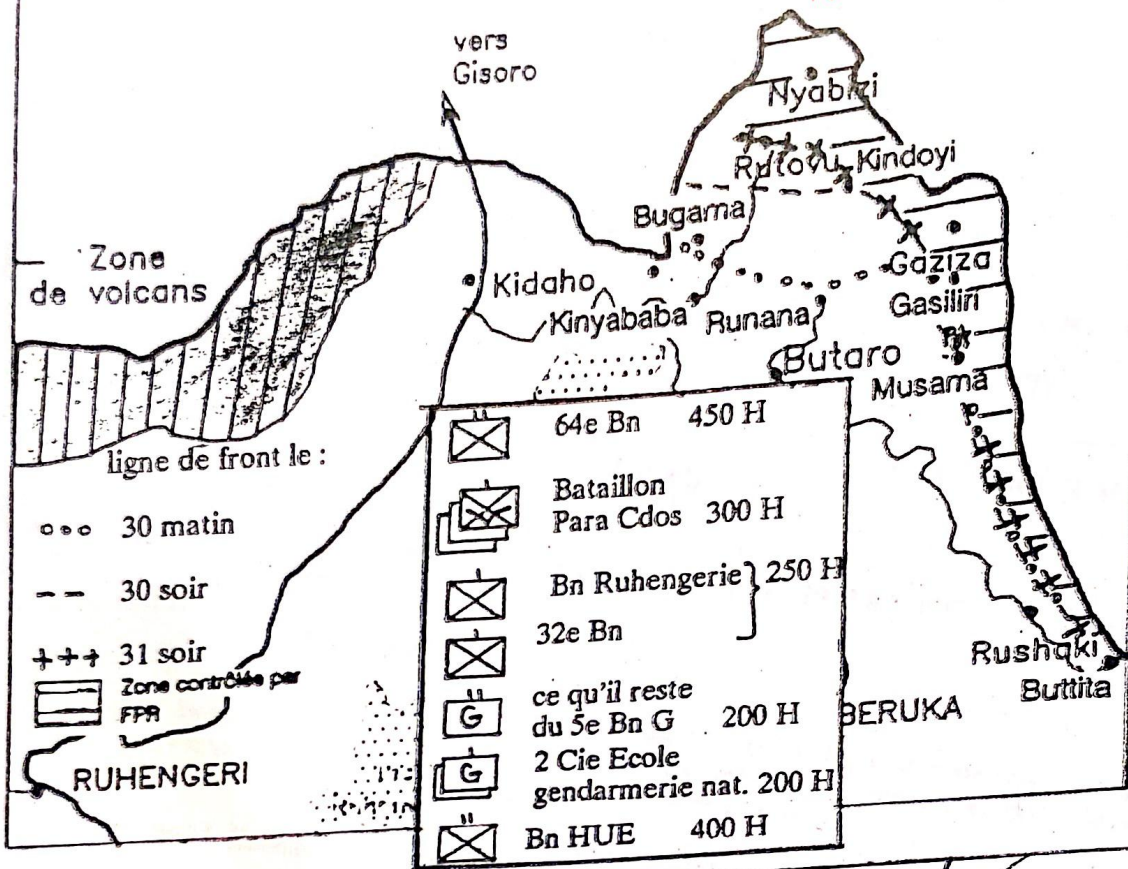


CONFIDENTIEL DEFENSE

- Carte A



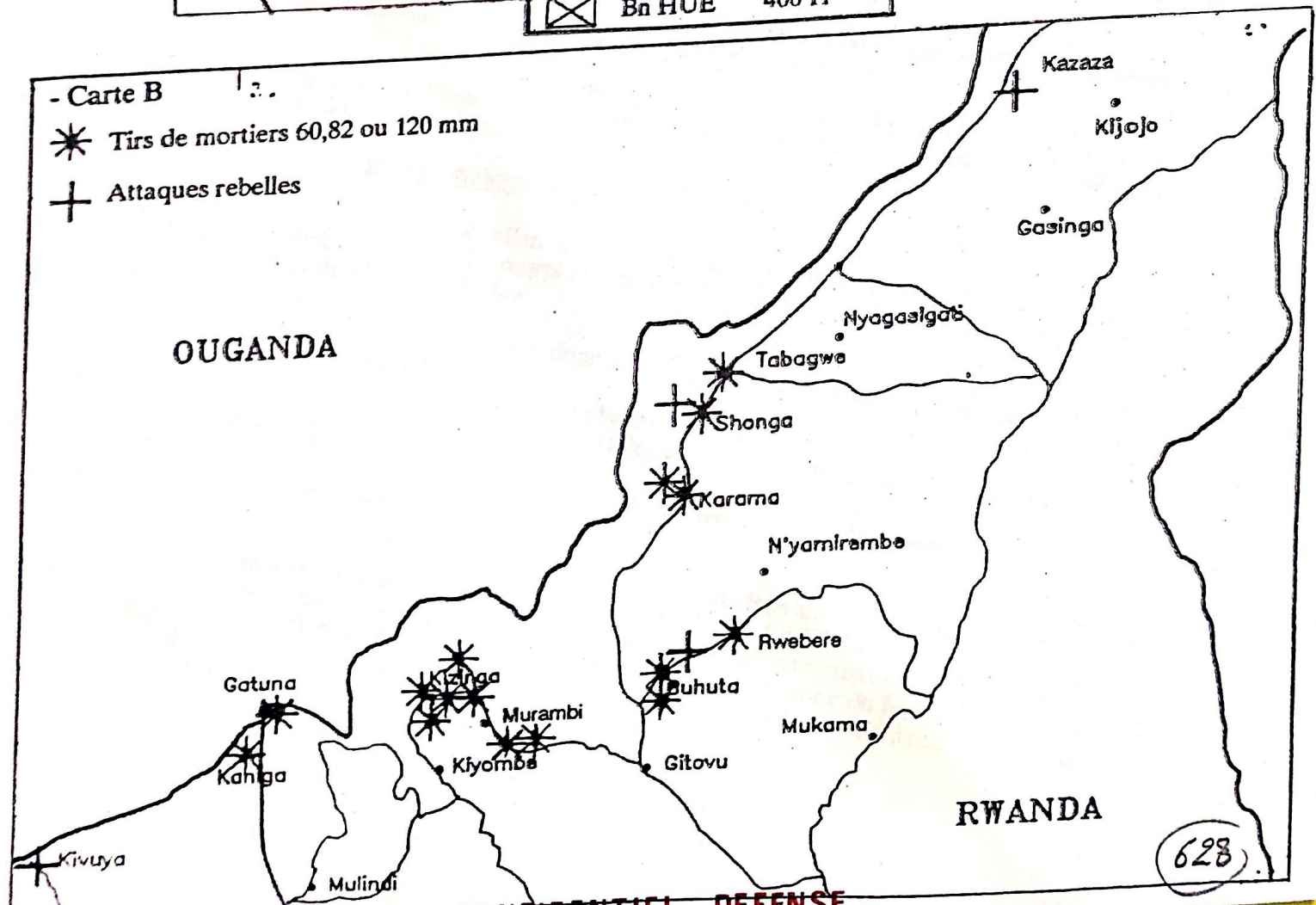
Déclassifié par décision
du ministre de la Défense
N° 660574 du 09 FEV 2021



- Carte B

- * Tirs de mortiers 60,82 ou 120 mm
- + Attaques rebelles

OUGANDA



CONFIDENTIEL DEFENSE